

Compte-Rendu de la réunion du bureau de l'association STYX des anciens élèves et cadres de l'EAMEA, tenue le 22 janvier 2007 à l'EAMEA

Le 22 janvier 2007 s'est réunie dans le bureau du commandant de l'EAMEA, le bureau de l'association

Étaient présents les membres du conseil d'administration :

- Le contre-amiral (CR) Daniel Dechavanne, président,
- Le capitaine de vaisseau Dominique Lefer, 1^{er} vice-président,
- Monsieur Marcel Leliboux, trésorier,
- Monsieur Jean-René Lélías, secrétaire
- Le capitaine de vaisseau (ER) Yves Baron
- Le capitaine de frégate Caroline Hanotte, secrétaire adjoint.

Le capitaine de vaisseau (CR) François-Marie Baron, 2^{ème} vice-président, était excusé.

La réunion est présidée par le Contre-Amiral Daniel Dechavanne, le capitaine de frégate Caroline Hanotte est désigné comme secrétaire de séance.

Bilan financier : Un exposé sur le bilan financier de l'année 2006 est fait (voir document en annexe). Il laisse apparaître un solde positif de 423.63 € à la banque et 1224.00€ de créances (livres en souscription non encore payés notamment par le SIRPA). Une subvention de 500.00€ a été accordée par la Mairie de Cherbourg. Elle est en attente de virement.

Rachat de livres du cinquantenaire : Il est décidé de racheter une centaine de livres du cinquantenaire à M. Philippe Coëpel, rédacteur – éditeur de « 50 ans de passion ! Histoire de l'école atomique », mais à prix coûtant et quand la subvention aura été versée et les créances apurées.

Vente de souvenirs : Le commandant de l'EAMEA propose qu'une vitrine souvenirs STYX (livre, et bimboloterie) soit installée à la bibliothèque. Un onglet « Boutique » va être créé sur le site.

Communications : Le Président demande qu'une communication sur l'association soit faite vers l'armée de terre (notamment l'école de Draguignan), la gendarmerie et l'armée de l'air. Par ailleurs, à l'occasion du quarantenaire du Redoutable, des membres du bureau Styx pourront être présents pour parler de l'association.

Internet : Le bureau reconnaît à l'unanimité l'intérêt de disposer d'un site internet même si pour le rendre attrayant, cela nécessite un certain professionnalisme.

Il est décidé de l'utiliser encore plus comme outil de communication avec les membres de l'association pour limiter les frais postaux. Il sera donné par courriel un numéro d'accès à la rubrique « réservée membres » à ceux qui auront payé leur cotisation en 2007. La carte de membre ne sera plus délivrée. Pour ceux qui n'ont pas internet ou qui n'ont pas de moyen de s'y connecter et sous réserve qu'ils en fassent la demande, une diffusion papier leur sera adressée. Un courrier papier précisera aux non internautes ces nouvelles dispositions. Le nouveau code d'accès à la rubrique « réservée membres » sera délivré dans le courant du mois d'avril 2007. Les membres n'ayant pas payé leur cotisation 2007 n'auront donc plus accès à cette rubrique sur le site www.styx-eamea.fr à partir de cette date.

La mise en ligne des actes du colloque est toujours en projet mais les difficultés, notamment matérielles, sont multiples.

Le CF Hanotte informe le bureau que le CV(H) Gagneux a donné l'autorisation de mettre en ligne ses souvenirs et nous a confié son manuscrit d'une vingtaine de pages. Il est envisagé de mettre ce document dans la rubrique « réservée membres » courant avril.

La prochaine réunion du bureau aura lieu le 9 juillet 2007, même lieu, à 10h30.

Le CA (CR) Daniel Dechavanne

Le capitaine de frégate Caroline Hanotte

Président,

Rapporteur,